

# TAUX DE PROFIT

## LA PRODUCTIVITÉ RALENTIE ENCORE PAR LE COVID, OU LE CAPITALISME EMBOURBÉ

Pour rétablir les profits, le patronat a deux méthodes : licencier ou allonger le temps de travail. Reste que la crise sanitaire rend incertaine la disponibilité de main-d'œuvre. D'où la tentation de la robotisation... qui ne résoudra pas la question des débouchés ! Et tout s'enraye.

La crise du Covid fournira-t-elle l'occasion de redresser la tendance au ralentissement des gains de productivité grâce à l'automatisation définie au sens large ? Une enquête menée par McKinsey auprès de 800 chefs d'entreprise à travers le monde montre qu'ils ont déjà accéléré l'informatisation et l'automatisation pendant la pandémie, notamment sous forme de télétravail. McKinsey estime par ailleurs que 10 % des emplois européens seraient « doublement exposés » à l'automatisation et au Covid-19. Les femmes étant deux fois plus susceptibles que les hommes d'occuper ces emplois à haut risque.

Cependant, les choses ne sont pas si simples. L'étude des épidémies précédentes montre qu'elles ont durablement réduit la productivité, en raison de leurs effets perturba-



HAMILTON / REA

La musique patronale va crescendo : les travailleurs devraient renoncer aux congés payés, aux 35 heures et aux dimanches pour rattraper la richesse perdue, au nom de la patrie et de la solidarité !

**L'activité économique (le PIB) aurait reculé l'année dernière d'environ 9 %, alors que l'emploi ne baisserait « que » de 2,3 %.**

teurs : dislocation de la main-d'œuvre, baisse de l'innovation et de l'investissement, etc.

### EUTHANASIER LES ZOMBIES

L'une des explications données au ralentissement des gains de productivité est la présence d'entreprises « zombies » (1) qui feraient obstacle à la diffusion des innovations tech-

nologiques. Cette thématique rebondit à propos des aides accordées aux entreprises pendant la crise. Le Conseil national de la productivité insiste sur le « nécessaire retrait des mesures de soutien » ; il signale le risque qu'il y aurait à « trop protéger les entreprises déjà établies et peu productives (ce qui) empêcherait une réallocation du

capital, des compétences et des parts de marché vers des entreprises plus productives ». Certes, ce risque est présenté comme modéré, cependant « il est important de ne pas soutenir artificiellement des entreprises non viables une fois que l'activité sera repartie ».

L'activité économique (le PIB) aurait reculé l'année der-

## L'État ne dispose pas des leviers pour rééquilibrer l'offre et la demande, et refuse toute planification. Quant à la réduction du temps de travail qui limite l'ampleur des chocs, elle n'augmente pas les profits!



LUDOVIC MARIN / AFP

Le BTP et le commerce sont des secteurs d'emploi fortement menacés, à la fois par le Covid et l'automatisation.

nière d'environ 9 %, alors que l'emploi ne baisserait « que » de 2,3 %. La chute de l'emploi a été contenue notamment par le recours au chômage partiel. Cela veut dire que l'on a utilisé une réduction du temps de travail « défensive », une sorte d'hommage du vice à la vertu. Mais cette rétention de main-d'œuvre équivaut à une forte baisse de la productivité du travail.

Cela n'est pas tenable, d'autant que la prise en charge d'une partie de la masse salariale par les finances publiques ne durera pas éternellement. Il faudra donc pour les employeurs rattraper le temps (de travail) perdu pendant la crise sanitaire. La première solution est évidemment de licencier, et elle est déjà mise en œuvre avec la multiplication des plans sociaux, y compris dans les entreprises qui ne sont pas les plus touchées par la crise. La seconde est d'allonger la durée du travail en contournant la législation, comme le sug-

gère l'Institut Montaigne (lire encadré). Mais cette solution aurait pour conséquence de réduire encore les possibilités de retour à l'emploi de ceux qui l'ont perdu dans la crise.

### RAPPORTS DE FORCES

L'une des particularités de cette crise est en outre son extraordinaire hétérogénéité. Cela implique que le redémarrage ne pourra se faire que dans le désordre, et que les formes d'ajustement seront elles aussi

différenciées. Dstructions d'emplois et faillites, plans sociaux, dispositifs de prétraites, allongement et flexibilité du temps de travail, extension des plateformes et du travail le dimanche, tout va être mis en œuvre.

Le problème va être alors de rétablir la correspondance entre l'offre et la demande qui a été rompue par la crise. On retrouve ici une contradiction permanente du capitalisme. Pour fonctionner, il a en effet besoin à la fois de profit et de débouchés. En règle générale, ce qui améliore le profit a pour effet de réduire les débouchés, et c'est encore plus vrai dans la situation actuelle. Autrement dit, s'il est rationnel pour une entreprise donnée de réduire l'emploi pour redresser le profit, le résultat global peut très bien être un resserrement des débouchés. Si, par ailleurs, l'État cherche à restreindre ses dépenses pour réduire le déficit, le résultat peut être une récession auto-infligée. Certes, les États ont sans doute tiré

la leçon de la crise des dettes souveraines et se garderont d'un retour trop brutal à l'orthodoxie budgétaire, même s'ils restent animés par le principe selon lequel une dette doit être remboursée.

Mais l'État ne dispose pas des leviers permettant d'assurer ce réglage et se refuse à toute ébauche de planification. Étant fondamentalement au service des entreprises, il ne leur imposera aucune mesure de préservation de l'emploi. Le maintien d'une position très dure sur l'indemnisation du chômage en est un indice parmi d'autres. Dans ces conditions, rien ne protège contre une récession provoquée par l'esprit de « revanche » des entreprises.

La trajectoire de l'emploi à venir ne relève pas de lois économiques incontournables mais des rapports de forces sociaux, et c'est pourquoi il faut se préparer à un brutal retour de bâton social et politique. Plutôt que de batailler sur la théorie monétaire et sur une éventuelle annulation de la dette détenue par la Banque de France, il est sans doute plus urgent de remettre au premier plan une thématique de résistance et de transformation sociale autour de deux idées. La première est celle de la réduction du temps de travail, puisqu'elle a permis de limiter l'ampleur du choc. La seconde est celle d'une garantie de l'emploi et du refus des licenciements. C'est en tout cas sur ces questions vitales que porteront les conflits sociaux à venir. ★

MICHEL HUSSON

Économiste

### NOTE DE L'INSTITUT MONTAIGNE : LE PLAN DE BATAILLE DU LOBBY PATRONAL

Rattraper le temps de travail perdu pendant la crise sanitaire, telle est l'idée simple qui sous-tend une note de l'Institut Montaigne publiée en mai dernier, insistant sur la « nécessaire augmentation de la durée moyenne du travail ». Cette note, émanant du principal think tank du patronat, est révélatrice. Elle contient un catalogue de mesures visant à détricoter la législation: « Déroger au temps de repos de 11 heures minimum par jour, (...) donner des incitations nouvelles à l'accroissement du temps de travail », etc. Et tout cela, si possible, « au niveau de l'entreprise ». Enfin, les fonctionnaires, notamment les enseignants, ne sont pas oubliés: il faudra bien « rattraper les semaines de retard scolaire ».

(1) Les entreprises dites « zombies » sont structurellement non viables, elles auraient fait faillite avec des taux d'intérêt plus forts qu'aujourd'hui.